

Élevages bovins, ovins et caprins : montant des aides Pac 2026



© 2026 Les Echos Publishing

Pour la campagne 2026, les montants provisoires servant de base au calcul des acomptes des aides bovines, ovines et caprines ont été fixés comme suit pour les départements métropolitains, y compris la Corse. Sachant que, comme toujours, les montants définitifs seront déterminés ultérieurement en fonction du budget disponible et du nombre des demandes.

Précision : en principe, ces aides vont très prochainement faire l'objet du paiement d'un acompte, le solde devant être versé à partir de la mi-décembre.

Aides ovines et caprines

Pour la campagne 2026, les montants des aides ovines et caprines (en France métropolitaine, hors Corse) ont été fixés, par animal primé, à :

- aide ovine de base : 20,54 € (montant définitif fixé à 21,56 € en 2025) ;
- majoration accordée aux 500 premières brebis primées à l'aide de base : 2 € (montant inchangé) ;
- aide ovine complémentaire pour les élevages ovins détenus

par des nouveaux producteurs (c'est-à-dire des éleveurs qui détiennent pour la première fois un cheptel ovin depuis 3 ans au plus) : 6 € (montant définitif fixé à 6,57 € en 2025) ;

– aide caprine : 13,83 € (montant définitif fixé à 15,64 € en 2025).

Aides bovines

Les montants de l'aide aux bovins de plus de 16 mois (en France métropolitaine, hors Corse) pour 2026 ont été fixés comme suit :

– montant unitaire supérieur : 94 € par UGB (montant définitif fixé à 104,85 € en 2025) ;

– montant unitaire de base : 51 € par UGB (montant définitif fixé à 57,05 € en 2025).

À noter : à l'heure où ces lignes étaient écrites, le montant provisoire 2026 de l'aide aux veaux sous la mère et aux veaux bio n'avait pas encore été dévoilé.

Aide aux petits ruminants en Corse

Enfin, les montants de l'aide aux petits ruminants en Corse pour la campagne 2026 sont les suivants :

– femelles éligibles ovines : 22,23 € par animal primé pour le montant unitaire de base et 44,46 € pour le montant unitaire supérieur (montants définitifs fixés respectivement à 25 € et à 50 € en 2025) ;

– femelles éligibles caprines : 15,43 € par animal primé pour le montant unitaire de base et 30,87 € pour le montant unitaire supérieur (montants définitifs fixés respectivement à 17,36 € et à 34,72 € en 2025).

[Arrêté du 16 septembre 2026, JO du 1er octobre \(aides ovines](#)

et caprines)

Arrêté du 16 septembre 2026, JO du 1er octobre (aide aux bovins de plus de 16 mois)

Arrêté du 16 septembre 2026, JO du 1er octobre (aide aux petits ruminants en Corse)

© 2026 Les Echos Publishing